

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

AMENDEMENT

N ° AS825

présenté par

M. Neuder, Mme Bonnivard, M. Dive, M. Vincendet, M. Viry, Mme Anthoine, Mme Valentin,
M. Minot et Mme Corneloup

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 43, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.